



ACADÉMIE DE LILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

DEPA - BPASS

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE LILLE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée ;
Vu le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le bulletin officiel spécial n°9 du 5 novembre 2020 portant les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports ;
Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les fonctionnaires dont les noms suivent, sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au corps des SAENES 1er grade au titre de l'année 2021. Cet arrêté prend effet au 1^{er} septembre 2021. Ils sont classés dans l'ordre suivant :

RANG DE CLASSEMENT	NOM-PRÉNOM	AFFECTATION
1	MARTIN Jeanne-Marie	Collège Jean Jaurès – Aire sur la Lys
2	VANDERDONCK Muriel	Lycée Jean Moulin - Roubaix
3	LAROCHE Maryse	Collège Jean Macé – Bruay Sur l'Escaut
4	TETARD Isabelle	Collège Roger Salengro – St Martin Boulogne
5	CHOUNI Marie	Rectorat
6	DAVIGNY Isabelle	Collège Jean Moulin - Berck
7	LUSZPAK Pascale	Collège Paul Verlaine – St Nicolas Lez Arras
8	HERMET Nathalie	IEN Valenciennes Saint Saulve
9	SANDRAS Sylvie	Lycée Pasteur - Lille
10	WALLET Evelyne	IEN Hesdin
11	PETIT Carole	UPHF
12	DESAULTY Magali	Rectorat
13	NEMPONT Olivier	DSDEN du Pas de Calais
14	BUCHARD Isabelle	Université du Littoral
15	HOURRIEZ Isabelle	DSDEN du Pas de Calais
16	TYBOU Armelle	Université de Lille

Article 2 :

Le Secrétaire Général d'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Lille, le 19/7/2021


Valérie CABUIL